

# Lettre Trimestrielle

Bien-Vivre à Saint-Martin-sur-Oust

## Qualité de vie / Vie Associative

### Dimanche 22 mai : Une belle journée Citoyenne pour "Bien Vivre à Saint-Martin"

Un rapide retour sur cette **nouvelle version des vœux de la municipalité** : la journée citoyenne

Une belle journée qui a démarrée avec des discours de l'ensemble de l'équipe municipale, du député Paul Molac et de la conseillère départementale Marie-Hélène Herry. Mais une petite pluie s'est invitée pour faire accélérer les bavards !

Ensuite la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à notre ancien agent Claude Salé pour son temps passé au sein de la commune et ses habitants !

Mais le moment le plus intense en émotion a été la remise de la médaille pour nos deux centenaires 2022 Mme Sabine Potier de Courcy et Mme Albertine Guiho. Dignes représentantes du « bien vivre à Saint Martin » !

Après un pique-nique dans le jardin à coté de la mairie, c'est un spectacle du studio Caverio Delattre, offert par la mairie. Ce duo de nouveaux martinais a su emporter toutes les générations dans leur imaginaire : Nous avons tous retrouvé nos yeux d'enfants...

**Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au bon déroulement de cette journée.**

**Une expérience à renouveler l'année prochaine !**



Une belle journée pour tous, de bons moments d'échanges de partages et de jeux pour les enfants sur la structure gonflable.



### Marché Estival : du 15 juin au 14 septembre

Ça y est le marché du mercredi soir a redémarré. Un départ timide avec quelques clients mais les exposants ont été ravis de se retrouver.

Le programme des animations est bouclé et va démarrer le 13 juillet par les locaux : Les Traines Meuriennes ! (cf. page 4)

Nous comptons sur votre présence régulière les mercredis soirs pour que ce marché puisse durer dans le temps ! Alors parlez-en autour de vous : dites que « ça bouge à St Martin » ! Soyons fiers de notre belle commune.

**Alors à très bientôt sur le marché !**

## Environnement - Faune et Flore

### Campagne annuelle de limitation des ragondins Pourquoi ?

Chaque année, une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur notre territoire, en partenariat avec nos piégeurs bénévoles et la FDGDON 56.

Cette démarche, engagée sur notre commune depuis de nombreuses années, répond à une obligation qui incombe à toutes les mairies pour limiter la prolifération de ces nuisibles.

Ces animaux très prolifiques (1 couple engendre 90 individus en 2 ans) occasionnent des dégâts aux cultures et fragilisent nos ouvrages hydrauliques en creusant des terriers. Mais ils sont surtout porteurs de la leptospirose, maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux par un contact direct avec les animaux ou en ayant un contact avec les eaux souillées par ce rongeur.

C'est pourquoi, il vous est demandé de respecter le travail des piégeurs qui déposent régulièrement des cages le long des cours d'eau et plans d'eau.

**>> La municipalité tient à remercier nos piégeurs bénévoles pour leur investissement et leur implication indispensable pour la santé publique. Si vous souhaitez intégrer l'équipe de piégeurs bénévoles de la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.**



**FDGDON 56**



*>> Article préparé par Michel CHRISTOPHE, Conseiller Municipal référent auprès du FDGDON*

### RAPPELS REGLEMENTATION : ANIMAUX DOMESTIQUES EN DIVAGATION

(Message relayé - du Président de l'ACCA Saint Martin - Association des Chasseurs )

La recrudescence des animaux domestiques en divagation (chiens et chats) m'oblige à profiter de cette lettre trimestrielle pour vous communiquer sur ce phénomène malheureusement trop constaté. Depuis quelques années, chasseurs et riverains observent une augmentation du nombre d'animaux domestiques ayant échappés à la surveillance effective de leurs propriétaires. *(L'état d'errance ne s'applique pas aux chiens en action de chasse et aux chiens de troupeaux (art. L211-23 du Code Rural)*

Malgré leur caractère domestique, les chiens et chats de compagnie ont, lorsqu'ils sont lâchés dans la nature, un comportement de chasse instinctif. Ils peuvent par conséquent, avoir un impact sur la faune sauvage. Ce comportement de retour à la vie sauvage est appelé **marronage**. Néanmoins, quelques soient les dommages provoqués par la divagation de ces animaux, ce sont les propriétaires qui en sont les seuls responsables (art. 1385 du Code civil). Un exemple frappant est celui des 57 millions de mammifères et 27 millions d'oiseaux qui ont été tués par les 9 millions de chats que comptait l'Angleterre en 2003 (estimation).

Divers textes en vigueur encadrent et règlent :

- La divagation des chiens et chats et l'interdiction de promener les chiens non tenus en laisse, dans les bois et forêts en dehors des allées forestières du 15 avril au 30 juin
- L'application d'une contravention de 2ème classe soit 150€, pour les propriétaires laissant leurs chiens en état de divagation
- La saisie des animaux pour conduite à la fourrière.

**>> Pour limiter l'impact de vos animaux de compagnie sur la petite faune sédentaire et sur la biodiversité de manière générale, surveillez vos animaux ! C'est à la portée de tous !**



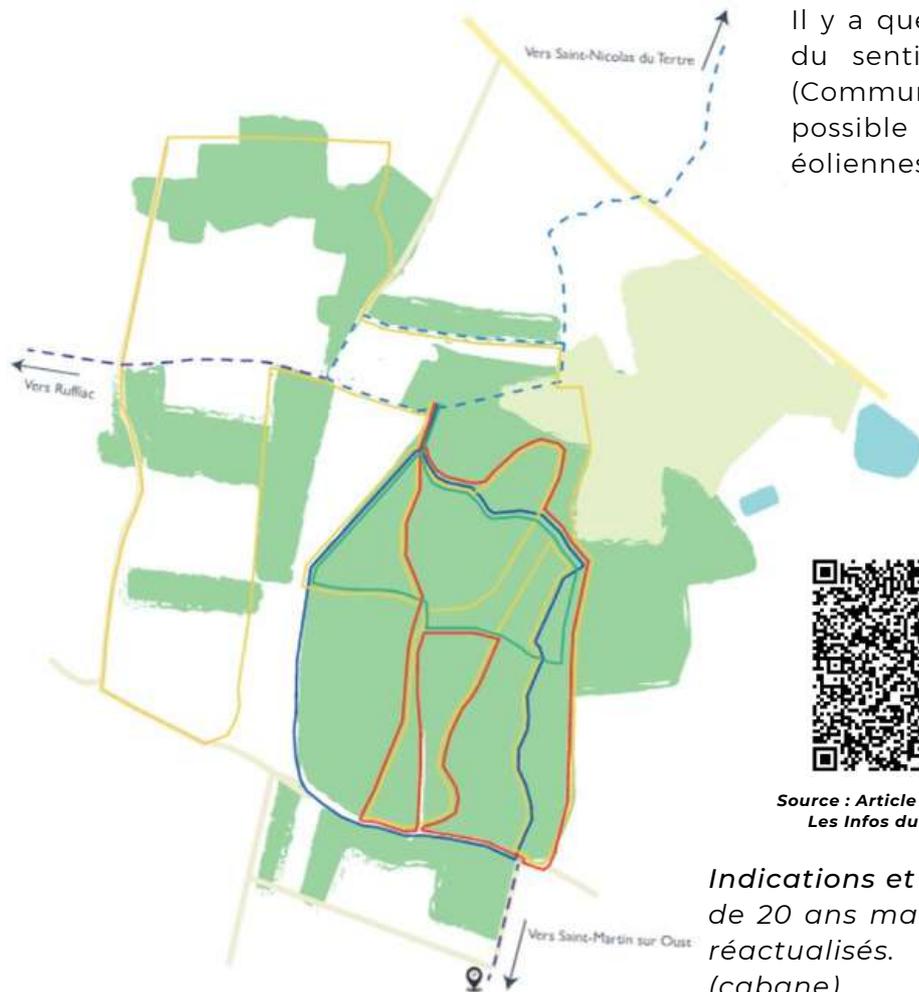
# Tourisme

## UNE IDÉE DE PROMENADE...

### Le Bois de Grisan - Saint-Martin / Saint-Nicolas

Partez en famille, découvrir la faune et la flore de ces sous-bois...

Il y a quelques semaines, a eu lieu l'inauguration du sentier d'interprétation du Bois de Grisan (Commune de St Nicolas du Tertre). Un départ est possible depuis Saint-Martin, par le chemin des éoliennes.



Source : Article du 24/05/2022  
Les Infos du Pays Gallo

#### CIRCUIT LE MONDE MERVEILLEUX DES PLANTES

2.6 km 0h45 ▲

Féru de botanique ou simplement curieux ? Découvrez sur cet itinéraire les variétés de plantes et leurs histoires.

#### CIRCUIT LA FORÊT, TOUT UN ÉCOSYSTÈME !

2.9 km 1h ▲

Laissez-vous émerveiller par la forêt et venez en apprendre plus sur la vie du bois, son fonctionnement et les activités forestières.

#### CIRCUIT SUR LES TRACES DES ANIMAUX

3.8 km 1h30 ▲

Mais qui se cache dans ce bois ? Partez à la découverte des nombreux habitants qui peuplent la forêt !

#### CIRCUIT LES ROCHELLES

10.2 km 2h40 ▲

Indications et fléchages sur place : les circuits datent de 20 ans mais les panneaux explicatifs ont tous été réactualisés. Possibilité de pique-nique sur place (cabane)

## LISTE DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES DE LA COMMUNE - 07.2022

Nom	Adresse	Type de location	Nb pers.	Contact
Gîte Les Granges	Rue des battages	Meublé de tourisme cat. 3	4	02.97.43.50.08
GALLICA	La Ville es menais	Longère 2 chambres	4	06.67.89.39.46
Chez Arnaud	Place de la motte	Longère 5 chambres	14	06.75.53.34.64
Les Petites bandes	La Luardaye	Maison 2 chambres	4	07.87.29.22.30



## CANAL DE NANTES A BREST / LOCATION DE BATEAUX






<https://www.locaboat.com/>




Sans permis  
Location de bateaux traditionnels en bois  
(moteurs électriques)  
Contact : 06.02.45.78.00 /  
<https://www.bretagnebateauxbois.com/>



# Nouveautés et Animations de l'été

**Fête de la Luardaye**  
87<sup>ÈME</sup> EDITION



**Château de la Luardaye**  
DIM. 7 AOÛT 2022

**SAINT-MARTIN-SUR-OUST**

CERCLE CELTIQUE CLÈGUÈREC  
Danseurien Bro Klegereg    LES BEURBS GALLES

REPAS  
Midi: Jarret ou Saucisse / Frites  
Soir: Fricassée ou Omelette / Frites

MESSE | VIDE-GRENIER | MARCHÉ D'ARTISANS | TOMBOLA

EXPOSITION DE VEHICULES ANCIENS  
(agricoles, voitures, 2 roues...)

ENTRÉE 2€  
GRATUIT - 14 ANS

Venez découvrir  
**Le secret du lavoir**

Un spectacle vivant en danse et en théâtre, pour toute la famille



Au lavoir de  
St-Martin-sur-Oust,  
place de la mairie

à 17h6

Les 16, 17, 30 et 31 juillet  
Les 13, 14, 27 et 28 août  
Les 10, 11, 17 et 18 septembre  
Tarifs : Adultes 7 €/Enfants : 4€  
En partenariat avec Décor'Anim et la Mairie de St-Martin-sur-Oust  
Infos et réservations : 07.66.45.25.08  
En cas de pluie/mauvais temps, le spectacle sera annulé pour raisons techniques.

**Animations Marché estival ST MARTIN SUR OUST**

**Les Traines Meuriennes**  
CHANTS BRETONS    13 juillet 20h



**Soirée musique africaine**    20 juillet 20h  
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SITALA ET GROUPE DU BURKINA FASO



**L'école de Musique de Malansac**    27 juillet 20h  
ELEVES DE NELLY BURBAN

**Go Number 2**    03 août 20h  
APERO-CONCERT ROCK



**"Corps sans âme"**    10 août 20h  
SPECTACLE MUSICAL CONTE  
Matao Rollo et Matao Guitten



**Yolande Boys Band**    17 août 20h  
REPRISE CHANSON FRANÇAISE



**Les Sépanous**    24 août 20h  
MUSIQUE POUR PETITS ADULTES ET GRANDS ENFANTS



*Buvette et Restauration sur place en partenariat avec les Associations Martinaises*

**" Chez Bernard "**  
**et Cidrerie La Ruadaïe**




Bar - Crêperie / Vente directe  
Cidre et produits locaux

**LE BIGORNEAU**  
CAFÉ BISTROT

**Horaires estivales :**  
Mardi / Mercredi / Jeudi : 7h-13h et 15h-21h  
Vendredi : 7h-13h et 15h-23h30  
Samedi et Dimanche : 10h-13h et 15h-23h30

**L'Auberge du Gueslin, "l'Antre de Mer"**

Horaires sur Juillet :  
Vend 9h-23h / Sam 9h-23h / Dim 9h-18h  
Crêpes et Galettes de 12h à 17h30  
Service Bar



## Agenda JUILLET à SEPTEMBRE

- 15 juin au 14 sept. \_\_\_ MAIRIE ET ASSOCIATIONS >> Marché hebdo estival (17h30/20h) + Animations du 13 juillet au 24 août (cf. photo)
- 03 juillet \_\_\_AMIS ST LEONARD >> Pardon (messe+apéritif)
- 07 et 08 juillet \_\_\_\_\_MAIRIE >> Inauguration (07/07 -18h) et Journée Portes-Ouvertes (08/07 - 10h/17h) de l'Offre de Santé connectée, au sein de la Maison médicale
- 09 juillet \_\_\_\_\_Auberge du Guélin >> Journée africaine
- 22 juillet (14h-22h au Guélin) \_\_ Association Ingalan de Rochefort en Terre >> Animation Africaine (Péniche)
- 07 août \_\_\_\_\_Association Arts et Vieux Métiers / Ecole >> Fête de la Luardaye - Château (animations / repas)
- 03 sept. \_\_\_AAPPMA >> Journée Pêche et Soirée Moules / Frites, à l'étang du Petit Moulin
- 03 sept. \_\_\_ MAIRIE ET ASSOCIATIONS >> Forum des Associations et Accueil des nouveaux arrivants

## Jeux "découverte"

**Réponse Lettre Info N°3 :**  
Il s'agissait de "la CROIX DE TERHUE". Datant du 17<sup>è</sup> siècle, elle est située au sud des Gaudines de Haut. Elle faisait sans doute partie du Domaine de Castellan et a été rénovée dans les années '70-'80, par un chirurgien nantais, alors propriétaire de l'étang neuf.

**Reconnaissez-vous ce que représente cette peinture ? .... saurez-vous retrouver l'artiste peintre et le lieu où elle est aujourd'hui exposée ?**

